

## Liste

### **Pays ayant institué un système de contrôle des médicaments à usage humain équivalent**

**Numéro d'identification:** ZL000\_00\_011

**Version:** 3.2

**Date de validité:** 01.01.2024

## Liste de tous les pays ayant institué un système de contrôle des médicaments à usage humain équivalent

La liste est valable pour les demandes en application de l'art. 13 LPTh, de l'art. 14, al. 2 et 3 LPTh (importation parallèle) et de l'art. 49 OAMéd (importation par les professionnels de médicaments prêts à l'emploi non autorisés).

---

### Pays

---

Australie

---

Canada

---

États membres de l'EEE (UE et pays de l'AELE)

---

États-Unis

---

Japon

---

Nouvelle-Zélande

---

Royaume-Uni

---

Singapour

---

## Suivi des modifications

Version	Description de changement	sig
3.2	Ajout : mention de l'art.14 al. 3 LPTh (relatif aux importations parallèles)	ski
3.1	Nouvelle mise en page, aucune adaptation du contenu de la version précédente.	hem
3.0	Suppression de la colonne « Remarques »	fg
2.1	Supprimer HMV4 du nom de fichier et du titre Aucune adaptation du contenu	dei
2.0	La liste s'applique non seulement dans le cas de l'art. 13 LPTh, mais aussi de l'art. 14, al. 2 LPTh (importation parallèle) et de l'art. 49 OAMéd (importation par les professionnels de médicaments prêts à l'emploi non autorisés).	ze/fg
1.1	Précision de la version de l'OMéd	fg
1.0	Mise en œuvre de l'OPTh4	fg